Au Burkina Faso, l’Etat s’est désengagé de la commercialisation des produits agricoles depuis 1992. Ce désengagement de l’Etat a abouti à la libéralisation du commerce et des prix des produits agricoles. Il s’est accompagné de la création d’un système d’information des marchés (SIM) dans le but de rendre plus transparents et plus efficaces, les échanges commerciaux entre les zones excédentaires et les zones déficitaires. Plusieurs SIMs existent au Burkina Faso. Ils poursuivent le double objectif d’améliorer les politiques publiques et de garantir la transparence des marchés.Ces SIM rencontrent dans bien des cas, des difficultés d’actualisation des informations. Un inventaire des SIM agricoles a permis d’en dénombrer deux privés et cinq publics. Les producteurs, les commerçants, les transformateurs, les organisations paysannes sont leurs principaux publics cibles. Ce document est destiné aux acteurs intervenant dans le monde rural. Il met en relation l’agriculture et la technologie de l’information et de la communication (TIC). Il a été réalisé dans le cadre du projet FARMAF (Farm Risk Management For Africa) sur les outils de gestion des risques agricoles par les producteurs.

https://my.editions-ue.com/catalog/details/store/gb/book/978-613-9-50516-6/march%C3%A9s-agricoles-et-syst%C3%A8me-d%E2%80%99information-de-march%C3%A9-au-burkina-faso